

Les Genevois voteront sur l'extension de l'OMC

Genève Le référendum contre le préavis positif de la Ville a été déposé avec 7000 signatures

Sandra Moro

C'est dans un contexte fébrile que les citoyens de la Ville de Genève devraient voter sur l'extension de l'OMC: le scrutin est prévu pour le 27 septembre, à deux semaines des élections cantonales. Hier, le référendum lancé contre l'agrandissement du siège de l'organisation a été déposé, avec 6919 paraphes. Un succès pour ses auteurs: «Avec une telle marge, nous sommes sûrs d'obtenir les 4000 signatures valables nécessaires à l'aboutissement du texte», se réjouit Pierre Vanek, de Solidarités.

Le référendum, porté par la gauche de la gauche et des organisations proches, s'oppose au préavis positif donné par la Ville de Genève à la construction d'un nouveau bâtiment situé à côté du Centre William Rappard, le siège de l'organisation situé au bord du lac. Les référendaires dénoncent l'empiètement du futur bâtiment et de sa barrière de sécurité sur le parc. Ils entraveront l'accès au lac affirment-ils, en dépit des démentis apportés par les autorités. Plans à l'appui, elles assurent qu'il n'en sera rien.

Si le référendum était accepté, il ne constituerait pas une contrainte pour le canton, seul compétent en matière d'aménagement. Mais s'il était largement approuvé, le mes-

sage serait difficile à ignorer pour les autorités cantonales, près de la moitié de la population genevoise étant domiciliée sur le territoire de la Ville.

Scrutin consultatif

Preuve de l'importance qu'elles accordent à cette affaire, les autorités communales et cantonales, si souvent divisées, ont laissé leurs bisbilles de côté pour présenter un front commun. Depuis des mois, le libéral Mark Muller, conseiller d'Etat responsable des constructions, et la socialiste Sandrine Salerno, membre de l'exécutif de la Ville, multiplient les déclarations pour défendre le projet d'extension. Hier, Mark Muller prenait acte du dépôt du référendum et soulignait l'importance de l'enjeu: «Les gens doivent avoir conscience qu'il ne s'agit pas d'un simple vote sur un projet immobilier, mais d'un signal adressé à toute la Genève internationale, dont les organisations, convoitées par de nombreuses villes étrangères, génèrent un chiffre d'affaires qui se compte en milliards.» Puisque le résultat du scrutin en Ville ne sera que consultatif, dans quelle mesure le Conseil d'Etat envisage-t-il de l'ignorer en cas de oui au référendum? Mark Muller assure que le Conseil d'Etat n'en a pas discuté, et qu'aucune discussion n'a encore été prise à ce sujet.